



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2014-515 CONCERNANT LA NUMÉROTATION DES IMMEUBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford, lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2014, a adopté le *Règlement n° 2014-515* intitulé « *Règlement n° 2014-515 concernant la numérotation des immeubles* ».

Ce règlement a pour objet d'établir des lignes directrices quant à la numérotation des numéros civiques de diverses propriétés situées sur le territoire de la Municipalité.

Avis est également donné que ce règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford, au 245 chemin Picard à Shefford, aux heures ordinaires de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Shefford, ce 8 décembre 2014.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sylvie Gougeon", is written over a horizontal line.

Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière